

Restez prudents !

Les règles de sécurité sanitaire sont à respecter par tous :

- port du masque obligatoire,
- détails des consignes à respecter,
- en cas de test de dépistage positif, un référent Covid à informer via un [formulaire en ligne](#),
- respecter le sens de circulation à l'intérieur des bâtiments, indiqué par une signalétique au sol,
- lavez-vous régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec les gels hydro-alcooliques mis à votre disposition,
- depuis le 2 novembre, tous les cours et les TD sont dispensés en distanciel. Consultez régulièrement votre boîte mail @ut-capitole.fr et votre compte sur la plateforme pédagogique Moodle.



S é c u r i t é

V i g i p i r a t e

- l'accès au campus n'est possible que pour les personnels, sur présentation de la carte professionnelle,
- pour toute autre personne souhaitant venir sur site, un justificatif de rendez-vous doit être présenté à l'agent de sécurité,
- les étudiants doivent en plus présenter leur carte étudiante MUT.

V o t r e s a n t é a v a n t t o u t

- Médecine préventive pour les étudiants : [Le SIMPPS à votre écoute](#)
- Médecine du travail pour les personnels ([sur intranet](#))
- Toutes les aides pour les étudiants sont présentées dans la [FAQ](#), rubrique "Action sociale et Urgences médico-psycho-sociales"
- Et aussi : faites du sport ! Rendez-vous sur [la page Facebook du DAPS](#)

Les informations seront diffusées, au fur et à mesure, sur cette page consultable via l'adresse directe : [www.ut-capitole.fr/coronavirus](http://www.ut-capitole.fr/coronavirus)

Consulter le site du Gouvernement : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

## FLASH INFOS

Suite à la déclaration du Premier Ministre annonçant la reprise des TD en présentiel pour les étudiants de L1 dans le respect de la distanciation physique et d'une jauge de 50% des salles, notre université met en place à compter du 25 janvier le déroulement de TD sur site pour nos étudiants de première année de licence par d e m i - g r o u p e .

Les modalités pratiques seront transmises aux étudiants par mail. En tout état de cause, **les emplois du temps ne seront pas modifiés.**

Ces TD prendront une forme comodale (présentiel et distanciel proposés pour un même créneau), afin de

tenir compte des étudiants ne pouvant se déplacer, notamment pour raison de santé. Plus précisément, les TD débutés avant 18h pourront se dérouler sur site jusqu'à leur terme, à savoir 18h30. En revanche, les TD débutant à 18h30 devront être dispensés en distanciel.

Les étudiants devront se procurer **une attestation de déplacement dérogatoire "couvre-feu"** (site du ministère de l'Intérieur) sur laquelle il devront compléter en cochant le motif n° 1 "Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle ou le lieu d'enseignement et de formation...". Ils devront également se munir d'une copie de leur emploi du temps (éventuellement sur smartphone) et de leur **c a r t e d ' é t u d i a n t**.

En conséquence de ces nouvelles dispositions, **les horaires d'ouverture des locaux seront adaptés**. L'accès aux services de scolarité se fait sur rendez-vous uniquement.

Les étudiants qui devront enchaîner TD en présentiel et CM en distanciel pourront s'installer dans les amphithéâtres dans lesquels, initialement, leurs CM devaient se dérouler, ou dans toute salle libre, afin de le **s u i v r e**.

Il est rappelé à tous les étudiants l'importance **du port du masque dans les locaux, en toutes circonstances**. En effet, la surveillance épidémiologique montre une circulation plus active du virus au niveau national, régional et départemental. Le respect des gestes barrières, le lavage régulier des mains, le port du masque, le respect de la distanciation sociale et des flux de circulation restent nos meilleures armes contre la maladie. Tous les étudiant(e)s et membres du personnel positif(ve)s à la COVID, "cas contact" ou présentant des symptômes de la maladie doivent impérativement informer le Référent Covid de l'université en remplissant le [formulaire prévu à cet effet](#).

## ***29/10/2020 : PASSAGE DE TOUS LES ENSEIGNEMENTS EN DISTANCIEL À COMPTER DU 2 NOVEMBRE***

Suite aux annonces du Président de la République ce mercredi 28 octobre pour endiguer l'épidémie de Covid-19, l'intégralité des enseignements de l'Université Toulouse 1 Capitole (cours magistraux et travaux dirigés) se fera en distanciel à compter du lundi 2 novembre. Tous les niveaux et toutes les filières sont concernés.

## ***22/09/2020 : GESTION DES DÉCLARATIONS DES CAS POSITIFS À L'UT CAPITOLE ET MISE EN PLACE DES COURS EN DISTANCIEL***

Depuis le 7 septembre, l'université fait un point quotidien, tous les matins, sur les cas positifs déclarés avant minuit la veille. La présidente et les directeurs de composantes sont immédiatement informés et prennent les décisions nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement.

**Conformément aux recommandations de l'ARS, dès que le seuil de 3 cas positifs est dépassé dans un groupe de cours quelle que soit sa taille, la formation passe totalement en distanciel pour 14 j o u r s .**

Depuis le 17 septembre, le nombre de cas déclarés positifs augmente trop vite. Ce processus a donc été mis en application dès le mercredi 23 septembre 2020.

Une information sera faite aux scolarités et responsables de formations dès qu'une telle décision sera prise. Les enseignants seront immédiatement informés, par le responsable de la formation, du passage en distanciel de leur cours. Il en va de même pour les étudiants que les scolarités informeront, via leur compte moodle, qu'ils passent en distanciel.

## ***18/09/2020, 18 H : POINT APRÈS 2 SEMAINES DE COURS***

La rentrée générale a eu lieu le 7/09. Plusieurs scénarii de rentrée avaient été prévus par l'Université Toulouse Capitole, en lien avec les composantes :

- cours en présentiel totalement
- cours en mode hybride
- cours en distanciel totalement.

Certaines composantes, dont l'École d'économie de Toulouse TSE et l'École de management TSM, ont fait le choix de l'hybridation (50% présentiel et 50% distanciel) dès la rentrée.

Après deux premières semaines en tout présentiel, afin de faciliter la distanciation dans un contexte de développement de l'épidémie, les Facultés de Droit et Science Politique et d'Administration & Communication ont décidé de passer à l'enseignement hybride.

À partir du lundi 21 septembre, les formations de licence et master 1 de ces deux composantes passeront progressivement à un enseignement mi-présentiel et mi-distanciel. Les étudiants sont progressivement informés de la mise en œuvre de ces nouvelles modalités via leur compte moodle.

## **17/09/2020, 18 H : POINT CAS COVID-19 DÉCLARÉS À UT CAPITOLE**

**L'université a demandé aux étudiants et personnels positifs à la Covid-19 de se signaler par le biais d'un formulaire et ces derniers ont été mis en relation avec l'ARS Occitanie.**

**Au 17 septembre**, on dénombre 64 cas avérés depuis la rentrée universitaire du 7 septembre, dont 62 étudiants parmi les 19 500 étudiants de l'établissement. Un suivi détaillé par formations et groupes de cours est assuré en continu, en relation avec l'ARS.

L'ARS Occitanie nous a informés que les contaminations avaient eu lieu, jusqu'à présent, dans des lieux extérieurs à l'université dans le cadre de regroupements festifs et qu'aucune contamination commune ne les reliait. **La Présidente de l'université a demandé dans un message adressé à tous les enseignants de rappeler aux associations étudiantes des filières dont ils sont responsables que la situation sanitaire impose d'annuler l'organisation d'événements collectifs. Cette demande vise en particulier les week-end d'intégration, peu compatibles avec le respect des gestes barrière, même si aucun fondement juridique ne permet à l'université de les interdire.**

L'Université Toulouse Capitole reste vigilante, pour protéger ses étudiants et personnels, en lien permanent avec les autorités préfectorales et de santé, afin de suivre au mieux les évolutions et de décider des mesures les plus adaptées.

## **22/06/2020, 11 H : RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DE LA BU ARSENAL À PARTIR DU 23 JUIN**

À partir du mardi 23 juin, les équipes des BU sont heureuses de retrouver leurs lecteurs.

- **Pour les étudiants en Licence et Master**, la BU Arsenal est ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 18 h pour les retours de documents uniquement.

Les emprunts se font toujours sur rendez-vous.

- **Pour les enseignants, chercheurs, doctorants, masters ayant un mémoire à rédiger, étudiants en situation de handicap**, les espaces et services de la BU de l'Arsenal sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.

Tous les services à distance sont maintenus.

## **18/05/2020, 11 H : MESSAGE À TOUS LES ÉTUDIANTS DE LA PART DE MADAME LA MINISTRE FRÉDÉRIQUE VIDAL**

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, adresse un message personnel à tous les étudiants, par l'intermédiaire des présidents des universités.

[Lire ou télécharger son courrier.](#)

## **15/05/2020, 16 H : RETOUR DES DOCUMENTS À LA BU ARSENAL SUR RENDEZ-VOUS**

La bibliothèque de l'Arsenal ouvrira lundi 18 mai **exclusivement pour la restitution des documents empruntés et sur rendez-vous.**

## 30/04/2020, 19 H : PRÉCISIONS SUR L'ORGANISATION DES EXAMENS

Les composantes ont présenté les lignes directrices de l'organisation des examens à distance lors de la C F V U du 30 avril. Dans le cadre de l'ordonnance du 27 mars 2020 (n° 2020-351), la CFVU a donné délégation à la Présidente de l'université pour adapter les modalités d'évaluation 2019-2020.

Chaque étudiant sera **informé individuellement, par sa composante, par mail ou sur son compte Moodle** des modalités qui le concernent. Il y sera indiqué les coordonnées de son contact en cas de précisions à demander ou de situation particulière à signaler. Ceci **à partir du lundi 4 mai et au fur et à mesure que les informations pourront leur être diffusées.**

Un délai minimum de 15 jours, pour la préparation de leurs épreuves, sera respecté pour l'envoi de ces **i n f o r m a t i o n s**.

Pensez à consulter régulièrement **la FAQ en haut à droite de cette page** où les questions sont mises à jour au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

[Voir les flashs infos parus pendant le confinement](#)

## CORONAVIRUS : CE QU'IL FAUT SAVOIR



### CORONAVIRUS Ce qu'il faut savoir

LES  
INFORMATIONS  
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)

#### COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le

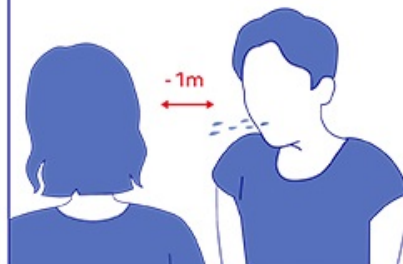


Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

#### COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

• Par la projection de gouttelettes

• Face à face pendant au moins 15 minutes



#### QUELS SONT LES SIGNES ?

Fièvre  
Fatigue  
Toux et maux de gorge  
Gêne respiratoire  
Maux de tête  
Courbatures



#### PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

##### STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif  
Freiner l'introduction du virus

##### STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif  
Limiter la propagation du virus

##### STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif  
Limiter les conséquences de la circulation du virus

##### STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

### GARDEZ LES GESTES BARRIÈRE !

- Lavez-vous les mains très régulièrement.
- Toussez ou éternuez dans votre coude.
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.

### EN CAS DE FIÈVRE OU SENSATION DE FIÈVRE, TOUX, DIFFICULTÉS À RESPIRER...

- Restez chez vous.

- Utilisez des mouchoirs à usage unique, jetez-les dans des poubelles (de préférence avec couvercle).

## LES RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Des visuels explicatifs sont affichés dans les locaux universitaires pour :

- l'utilisation des outils mis en commun dans les bureaux (photocopieuse, cafetière, fontaines à eau...),
- l'utilisation des ascenseurs,
- l'utilisation des sanitaires.

- **Contactez votre médecin traitant.**
- **Faites le test.**
- **En attendant les résultats, restez confiné.**
- **Si votre résultat est négatif, vous pouvez revenir sur le campus.**
- **Si votre test est positif , signalez-vous :**
  - **étudiants** : en suivant [les consignes en ligne](#), en remplissant [le formulaire de déclaration](#) et en avertissant votre scolarité.
  - **personnels** : en suivant [les consignes en ligne](#), en remplissant [le formulaire de déclaration](#) et en avertissant votre supérieur hiérarchique.

**Dans l'attente de vos résultats au test, restez confiné même si la période d'isolement, préconisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), est terminée.**